



Camping Municipal De La Baie St-Michel ★★

05230 CHORGES

Tél 04 92 50 67 72 / Fax 04 92 50 39 28

camping@mairie-chorges.fr

www.baiestmichel.com

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

A CONSERVER

ATTENTION :

Avant toute démarche, prendre contact avec le service de réservation au 04.92.50.67.72 ou par mail camping@marie-chorges.fr afin de procéder en fonction des disponibilités

1) RESERVATION

- L'option prise par téléphone est valable 10 jours, au cours desquels vous nous adressez le contrat de location. Le dépassement de ce délai entraîne l'annulation de votre réservation.
- Toute réservation ferme doit être accompagnée d'un acompte de 30 % du montant du séjour.
- Le solde du séjour est à régler à l'arrivée.

2) TARIFS

Les tarifs indiqués sont valables pour l'année 2019.

Les prix comprennent :

- La location du chalet équipé (couvertures et oreillers fournis)
- Les consommations d'eau et d'électricité
- L'accès aux équipements du camping
- L'emplacement pour un véhicule par location

Les prix ne comprennent pas :

- Les taxes de séjour
- La location des draps (10€ par parure/séjour)
- Les options supplémentaires (voiture supplémentaire, un chien, une tente supplémentaire, parure de drap)
- Forfait ménage

3) CAUTION

A votre arrivée, il vous sera demandé un chèque de caution de 300€ pour le mobilier et les dégradations et une caution de 55€ pour le ménage.

4) CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Dans le cas d'une annulation, votre acompte pourra vous être remboursé dans les cas suivants :

- Accident corporel grave, maladie grave, hospitalisation ou décès de l'assuré (réservataire), de son conjoint, des descendants ou ascendants directs ou de personnes désignés au contrat de location. Par accident grave on entend une altération de santé constatée par une autorité médicale compétente, interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre. Par accident grave on entend une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime, provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens,
- Préjudices graves, non réalisés au moment de la souscription du contrat, dus à un vol, un incendie ou à des éléments naturels atteignant la résidence principale du réservataire et nécessitant la présence de ce dernier le jour du départ,
- Empêchement de prendre possession des lieux loués par suite de licenciement économique du réservataire ou de son conjoint postérieur à la souscription du contrat,
- Ou par suite d'état de catastrophes naturelles se produisant sur le lieu du séjour et entraînant soit l'interdiction du séjour, soit une dégradation des lieux loués et du site telle qu'elle ne permette pas au locataire de jouir normalement de l'environnement et des prestations qui avaient motivé sa location.

5) MODIFICATION DE DEPART OU D'ARRIVEE

Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipée.

I M P O R T A N T

A votre arrivée (entre 15h et 19h) :

Vous devrez :

- Vous présentez à l'accueil
- Régler le solde de votre réservation, les taxes et les frais non compris dans le prix
- Déposer les chèques de caution
- Prendre rendez-vous pour l'état des lieux du jour du départ (entre 8h et 11h)

Après ces formalités, les clés du chalet vous seront remises ainsi que l'inventaire. Il est important que vous contrôliez l'inventaire à votre arrivée (toute réclamation devra être signalée dans l'heure suivant la remise des clés).

DURANT LE SEJOUR :

Le Camping Municipal De La Baie St Michel ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, blessure, irrégularité, perte ou vol d'effets ou de bagages.

Vous devez respecter le règlement intérieur du camping.

A VOTRE DEPART :

Dans le cas où vous auriez choisi de régler le forfait ménage, celui-ci ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle et des ustensiles de cuisine.

Tout objet cassé, perdu ou endommagé au cours du séjour sera facturé ou devra être remplacé par vos soins.

Si la location n'est pas rendue en bon état, le tarif de la prestation ménage vous sera facturé soit 55€.

